

## Disclaimer

### Informations légales importantes

Le portail de Bruxelles Finances et Budget est édité sous la responsabilité du Service public régional de Bruxelles. Au travers de ce portail, l'Administration met à disposition du grand public un ensemble d'informations relatives aux finances publiques bruxelloises.

Les informations contenues dans ce site internet sont le résultat d'un travail substantiel d'élaboration, de vérification et de présentation quant au contenu.

Certaines parties de ce site internet vulgarisent les matières relatives aux finances publiques bruxelloises. Ces parties visent à expliquer certains principes de base dans un langage compréhensible et sont de nature purement informative.

L'Administration s'engage à mettre à jour toutes les informations. Si malgré cela des erreurs subsistaient, des corrections y seront apportées dès qu'elles seront signalées.

L'ensemble des informations contenues dans le portail de Bruxelles Finances et Budget sont soumises, entre autres, à la législation sur le respect des droits d'auteurs, la protection des bases de données, la protection de la vie privée ou encore à la loi du 7 mars 2007 transposant la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public.

### Mentions légales obligatoires

#### Identification de l'éditeur responsable:

Nom et adresse de l'éditeur responsable

Julie Fiszman

Place Saint-Lazare 2

1035 Bruxelles

#### Identification de la direction technique:

Bruxelles Finances et Budget

Place Saint-Lazare 2

1035 Bruxelles

### Dénégation de responsabilité (disclaimer)

#### Plaintes

L'utilisateur de l'information contenue dans ces pages, renonce à introduire toute plainte, de quelque nature qu'elle soit, concernant l'usage fait de l'information mise à disposition via le système, que cette plainte soit introduite contre l'Etat belge ou contre toute autre instance ayant fourni les informations diffusées.

#### Risques

L'utilisateur s'engage en outre à prendre à sa charge tous les risques inhérents à l'utilisation du système, y compris le risque que des ordinateurs, des logiciels ou des données soient endommagés par un quelconque virus qui pourrait avoir été transmis ou activé par l'intermédiaire du système ou par le fait que l'utilisateur ait consulté le système.

#### Règlement des litiges

Tout litige concernant ce site web et/ou son contenu est soumis aux règles du droit belge et relève de la compétence exclusive des tribunaux bruxellois.

### Liens hypertextes

Il est possible de créer un lien direct vers une page de contenu du portail de Bruxelles Finances et Budget, sans autorisation préalable.

Il est toutefois interdit d'imbriquer tout ou partie du portail de Bruxelles Finances et Budget dans un cadre (par exemple, la

technique dite de l'encapsulation) ou d'utiliser toute autre technique en voulant délibérément dissimuler l'adresse d'origine et les mentions légales.

## Indication de l'origine des données et propriété intellectuelle

### *a. Mentions obligatoires sur l'origine des données*

La loi du 7 mars 2007 traite de la réutilisation des informations et données publiques à usage commercial et non commercial. Les modalités suivantes sont à appliquer dans le cadre de la réutilisation des données.

#### *1) pour un usage non commercial:*

L'utilisateur mentionnera: © SPRB BRUXELLES FINANCES ET BUDGET, lien vers le site internet, suivi de la mention de l'année de réutilisation des données.

Le lien finances-budget.brussels sera associé à l'url finances-budget.brussels et rendu cliquable. Par exemple: © SPRB BRUXELLES FINANCES ET BUDGET, finances-budget.brussels

#### *2) pour un usage commercial:*

L'utilisateur mentionnera: © SPRB BRUXELLES FINANCES ET BUDGET (la date de mise à jour des données) + (l'url courte ou longue de la page du site d'où proviennent les données).

Le lien finances-budget.brussels sera associé à l'url finances-budget.brussels et rendu cliquable.

Par exemple: 2013, finances-budget.brussels (exemple avec url courte).

### *b. Reproduction et réutilisation des données*

La réutilisation des données est gratuite. Cette gratuité n'exclut pas certaines restrictions quant à l'extraction et la réutilisation des données du portail de Bruxelles Finances et Budget.

## Droit d'auteur et protection des bases de données

La législation sur le droit d'auteur (Loi du 30 juin 1994) mais aussi sur la protection juridique des bases de données (Loi du 31 août 1998), entre autres, s'applique à l'ensemble du portail de Bruxelles Finances et Budget et à son contenu.

Dans le cas d'une utilisation commerciale, la réutilisation, l'extraction, la duplication ou la reproduction des données et du code informatique sont soumises à une demande préalable.

La personne ou l'organisation qui réutilise les données en provenance du portail de Bruxelles Finances et Budget ne peut les altérer. Elle veillera au respect de l'intégrité et à la nature du document administratif ou de son code html/xml.

La modification du code html est soumise à une demande écrite préalable.

## Contact

Toute question est à adresser par courrier électronique à [bfb.communication@sprb.brussels](mailto:bfb.communication@sprb.brussels) ou par courrier postal à La Cellule de Coordination rue du Progrès 80b1, 1035 Bruxelles.